

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 21 JUILLET 2021 à 18 H 30

PRESENTS : M. Patrick VERGEZ, M. William JUILLIEN, Mme Corine VALADE, M. Pierre DUSSIDOUR, Mme Nelly VERGEZ, M. Damien BERRY, M. Christian CAVE, M. Patrick BARRIERE, Mde Agnès URBAIN, M. Bruno PRESSAC, Mme Hélène FOISSARD, M. Raymond BONNETEAU.

Absents excusés : Mme Marie-Thérèse BARBIER, Mme Corine ROUFFAUD, Mme Sandra TOURNAIRE.

Madame Nelly VERGEZ a été élue secrétaire de séance.

Demande d'approbation du Compte-rendu précédent reçu par chaque conseiller à leur domicile.

DROITS DE PREEMPTION

Vente d'un bien, appartenant aux Consorts GRELET demeurant 6 Rue de l'Esperanto 18000 BOURGES. Biens situés section AM N° 260 et AM N°6 - surface au sol de 658 m² – 6 Impasse des Halles Fleuries - 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE.

Ce bien est vendu pour 65 100 € Monsieur Cyril PELISSIER et Madame MALBET domiciliés 5 rue de la Fontaine Antornac 16800 SOYAUX.

Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.

Vente d'un bien, appartenant à Monsieur Gérard SOULAT demeurant « Le Rosier » 16440 MOUTHIER SUR BOEME (16). Biens situés section AM N° 271-272-302-231-282-284 - surface au sol de 101 m² – 10 Rue de la Croix de Quart - 16320 VILLEBOIS-LAVALETTE.

Ce bien est vendu pour 50 000 € à Monsieur Romain BOURDEAU domicilié à Mouthiers sur Boëme 23 Route de Voeuil.

Le conseil municipal vote CONTRE la préemption à l'unanimité.

IRRECOUVRABLES ASSAINISSEMENT.

La SAUR par l'intermédiaire de Charente-Eaux nous propose d'admettre en irrecouvrables une somme de 745.84 € en « Assainissement » relatifs aux exercices antérieurs. Lorsque nous aurons délibéré cela libérera la SAUR de son obligation de recouvrement. Il y a des sommes qui remontent à l'année 2009.

Le conseil municipal vote POUR à l'unanimité

LOGICIEL DE GESTION DES MARCHES – ATD 16

L'ATD 16 nous propose de souscrire à l'assistance sur le logiciel de gestion des marchés publics.

Cela permettra la rédaction et la génération des pièces administratives et de tous les documents nécessaires pour passer un marché sous couvert des services spécialisés de l'ATD 16. Coût annuel 3 986 € TTC. **Cette décision est ajournée. Trop peu d'informations et tarif jugé très élevé par l'ensemble du conseil municipal.**

INFORMATIONS DIVERSES

- Courrier de la Poste
- Réunion mercredi 28 juillet à 11 H à la mairie avec l'architecte du 1 Place des Halles
- Piégeage des chats errants du 13 au 27 septembre 2021
- Annulation villages sessions du 31 juillet 2021
- Black Line le concert du 14 août est maintenu à ce jour
- Réception du chantier de la médiathèque le 27 juillet 2021 à 14 H
- Distribution des dépliants de la Fondation du Patrimoine pour les prochains travaux à l'église

La séance est levée à 20 H. Prochaine réunion le 13 septembre 2021 à 18 H 30.